L'actu du Réseau pour l'emploi (RPE)

Lettre d'actualité

Dans le département 04 – ALPES DE HAUTE PROVENCE

La dynamique du Réseau pour l'emploi

01/2025

Photos : Présentation du diagnostic et de la feuille de route partagés aux membres du CDPE le 9 décembre.

Simplifier la gouvernance pour l'emploi : un comité départemental pour l'emploi (CDPE) dans le 04

En application de la loi pour le Plein emploi du 18 décembre 2023, la gouvernance du service public pour l'emploi (SPE) est rénovée. Elle prévoit au niveau départemental, un comité départemental et des comités locaux.

Pour le département 04, une gouvernance institutionnelle simplifiée a été retenue. Après consultation des collectivités locales, le choix d'un seul comité départemental qui se confond avec un comité local à périmètre départemental a été arrêté conservant l'esprit de la loi en permettant la représentation de la totalité des EPCI. Deux arrêtés, l'un le 11 septembre 2024 relatif à la composition et répartition des voix des membres, l'autre le 30 octobre 2024 relatif à leur nomination ont été signés par le préfet qui copréside cette instance avec la présidente du conseil départementale.

Le comité départemental est un lieu de concertation, de coopération, d'échange et de construction d'actions communes en faveur de l'emploi dans notre département. Son fonctionnement et son organisation sont précisés dans un règlement intérieur qui a été validé à l'unanimité par les membres du CDPE en date du 9 décembre 2024.

3 commissions sont créées : la commission inclusion et insertion par l'activité économique, une commission entreprise et une commission de suivi du pacte local des solidarités. Le CDPE s'appuie sur un comité technique pour l'emploi qui prépare ses travaux et décline la feuille de route.

Des enjeux d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi, les entreprises, les territoires et les professionnels du réseau pour l'emploi ont été identifiés à partir d'un diagnostic territorial. Une feuille de route partagée a été élaborée par le groupe projet du réseau pour l'emploi composé des services du Conseil régional, du Conseil départemental, de France travail, de la Mission locale, de Cap emploi et de la DDETSPP.

Elle se compose de 5 axes :

- Renforcer l'inclusion des publics éloignés de l'emploi ;
- Structurer et améliorer l'offre de service aux entreprises et réduire les tensions de recrutement ;
- Adapter les compétences des actifs notamment des demandeurs d'emplois aux besoins des entreprises et des territoires ;
- Susciter et accompagner les projets de territoires ;
- Accompagner les professionnels du RPE et créer une dynamique d'échange et de partage.

Publication réalisée par le Carif-Oref pour la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Provence-Alpes-Côte d'Azur - Contribution de la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités (DDETS) du 04 - janvier 2025.